

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 24 (1997)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Mosaïque

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Durée des études supérieures: grosses différences d'un canton à l'autre

En Suisse, les jeunes abordent leurs études universitaires relativement tard et celles-ci durent relativement longtemps. Un étudiant effectue aujourd'hui, en moyenne, 10,4 semestres à l'université; toutefois ce chiffre varie fortement d'une université et d'une faculté à l'autre. Les études de lettres et de sociologie sont généralement les plus longues, tandis que celles de droit et de sciences économiques ont tendance à être plus courtes. La théologie, les sciences naturelles et la médecine se situent entre les deux.

En moyenne, de 1993 à 1995, les études les plus courtes ont été celles d'économie à l'Université de Lausanne (6,5 semestres), les plus longues en faculté de lettres à l'Université de Berne (16,5 semestres). Hormis l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich et l'Ecole des

Hautes études de St-Gall, il appert que dans la plupart des établissements universitaires de Suisse alémanique, les études sont plus longues qu'en Suisse

romande. Selon les experts, cela s'explique par le fait que les études sont nettement plus structurées en Suisse romande. ■

## Or nazi et fonds juifs: commission désignée

Une commission d'experts composée de neuf personnalités va faire toute la lumière sur le rôle joué par la place financière suisse durant la Deuxième guerre mondiale. Après approbation unanime par le Conseil national et le Conseil des Etats de l'arrêté fédéral en question (voir Revue Suisse 6/96), le Conseil fédéral a nommé les membres de cette commission. Elle sera présidée par Jean-François Bergier, professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) et réunira huit historiens et

un juriste. Quatre de ses membres sont étrangers, ce qui souligne le caractère international de la question.

Lors de la présentation de cette commission et de son mandat, le Conseil fédéral a tenu à mettre en évidence son indépendance. La commission d'experts déterminera elle-même l'organisation de son travail et la répartition des tâches. Elle est chargée de faire toute la lumière sur les avoirs déposés en Suisse par des personnes – juives ou non – victimes de l'Holocauste, ainsi que sur l'or nazi. ■

## Nidwald n'a plus de landsgemeinde

Les Nidwaldiens ont enterré, presque sans bruit, leur landsgemeinde. Les citoyens du demi-canton de Nidwald ont en effet décidé, le 1<sup>er</sup> décembre 1996, dans une proportion de 7 contre 3, de supprimer la landsgemeinde et de la remplacer par le vote au bulletin secret. Cette tradition vieille de 600 ans disparaît ainsi logiquement suite au désintérêt

croissant des gens pour la politique, au recul de la participation et à l'importante augmentation des pendulaires dans le canton. En 1994 déjà, une landsgemeinde extraordinaire avait décidé le recours aux urnes pour les élections et votations importantes.

La suppression de la landsgemeinde n'a pas soulevé de passions. La partici-

pation n'a pas dépassé 47 %. Des landsgemeinde existent encore dans les deux demi-cantons d'Appenzell, à Glaris et à Obwald. Vraisemblablement, en 1998, il y aura, dans le canton d'Obwald, des votations pour la suppression de la landsgemeinde. ■



Cette image appartient au passé. La landsgemeinde de Nidwald a vécu.

# La Suisse, pays d'émigration?

1995 a été une année record, en Suisse, en matière d'émigration. Jamais en si grand nombre des Suisses, pour des raisons privées ou professionnelles, n'ont voyagé à l'étranger. Le nombre de stagiaires suisses à l'étranger la même année a augmenté lui aussi et le nombre de compatriotes annonçant à leur commune leur départ à l'étranger n'a été dépassé qu'à trois reprises durant ces quinze dernières années.

La section émigration et stagiaires de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAT) enregistre jusqu'à 30 000 demandes par an de personnes qui envisagent de partir à l'étranger. La Suisse redeviendrait-elle un pays d'émigration?

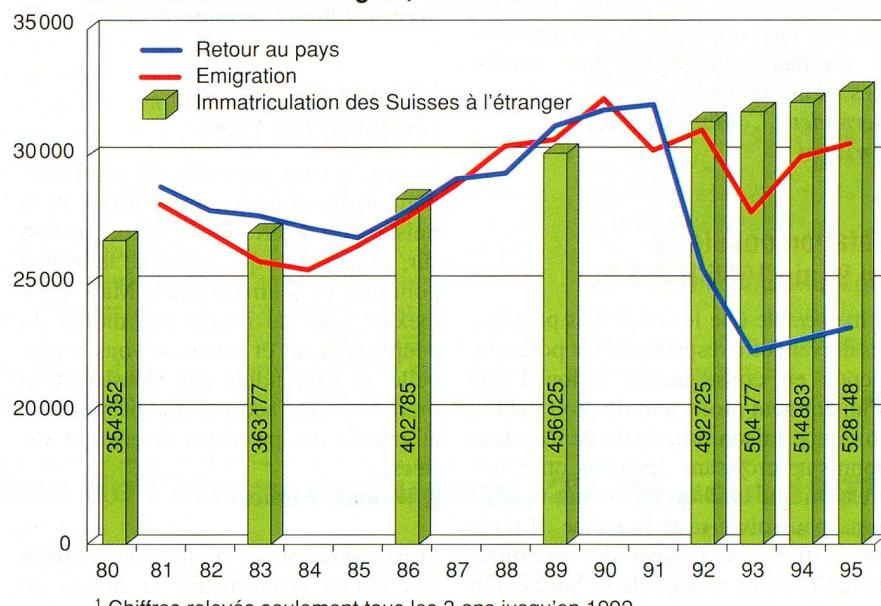
Les statistiques étant peu nombreuses, il est difficile de l'affirmer. De 1981 à 1995, le nombre de Suisses qui ont émigré a varié entre 25 251 et 31 888. Durant la même période, celui des compatriotes rentrés au pays a été de 22 083 à 31 673.

Jusqu'en 1991, les retours au pays étaient à peu près aussi nombreux que les départs à l'étranger. Mais depuis 1992, les émigrations dépassent largement les retours au pays (voir graphique). Toutefois, la statistique n'apporte pas d'éclaircissements sur les destinations et les durées des séjours des

Suisses à l'étranger. Les chiffres publiés chaque année par le Département fédéral des affaires étrangères ne sont pas d'un grand secours non plus. Il s'agit uniquement de la comparaison d'une année à l'autre du nombre de Suisses immatriculés dans nos différents consulats. Entre 1980 et 1995, le nom-

bre total de compatriotes immatriculés à l'étranger est passé de 354 232 à 528 148. Durant la même période, l'excédent d'émigration cumulé s'est élevé à 17 500. Cette importante différence s'explique, en grande partie, par les révisions du droit de cité, qui ont permis la naturalisation d'enfants d'anciennes Suissesses et la naturalisation facilitée pour les époux et épouses de Suisses de l'étranger (voir pages officielles).

## Emigration, retour au pays et immatriculation des Suisses à l'étranger<sup>1</sup>, 1980–1995



(GRAPHIQUE BURI. Sources: DFA, OFS)

## Personnalités



**Barbara Haering Binder** est la nouvelle secrétaire générale du parti socialiste suisse (PSS). Née en 1953 à Montréal et diplômée en sciences naturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), elle siège au Conseil national depuis 1990. Elle succède à André Daguet, qui s'en va au secrétariat central de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH).

**Denis Barrelet** est le nouveau président de l'Autorité indépendante de plainte en matière de radio et de télévision. Correspondant au Palais fédéral, ce journaliste romand enseigne le droit des médias aux Universités et Fribourg et de Neuchâtel. L'instance qu'il préside désormais examine les plaintes déposées

contre les émissions de radio et de télévision.

Le géographe et naturaliste vaudois **Henri-François Pittier** (1857–1950) a sa statue et un jardin public porte son nom à Bex (VD), sa commune d'origine. Longtemps méconnu par ses compatriotes, Henri-François Pittier avait acquis une grande réputation dans les Amériques. Il a donné son nom à une montagne au Costa Rica, ainsi qu'au plus important parc national du Venezuela.

La démocrate-chrétienne **Judith Stamm** est la quatrième femme à accéder au perchoir de l'Assemblée fédérale. La présidente du Conseil national pour l'année 1997 est âgée de 63 ans et vit à Lucerne. Elle siège au Conseil national depuis 1983. Edouard Delalay (60 ans), démocrate-chrétien également, préside, lui, le Conseil des Etats. ■



### Point de vue

«Nous, les Suisses, sommes les champions de la stabilité, mais malheureusement nous sommes très peu flexibles. Ainsi, l'éblouissement de nos succès passés nous a fait perdre de vue le futur et la prospérité nous a rendus indolents. Plus rien ne bouge».

Tim Guldimann, médiateur suisse de l'OSCE en Tchétchénie.

### Peuple suisse toujours aussi généreux

Malgré la récession, la générosité des Suisses ne faiblit pas. Ainsi, les campagnes de Noël des principales œuvres d'entraide suisses ont connu davantage de succès encore que l'an dernier. Les dons ont augmenté en particulier pour les personnes nécessiteuses en Suisse, tandis que ceux récoltés pour les projets à l'étranger ont diminué. ■

Textes: René Lenzin  
Photos: Keystone